



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2021 DAC 508 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Hervé Guibert au 150 rue Raymond Losserand à Paris 14e

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Hervé Guibert naît le 14 décembre 1955 à Saint-Cloud. Après une enfance parisienne dans le 14^{ème} arrondissement, il poursuit des études secondaires à La Rochelle où il intègre une troupe de théâtre : « la Comédie de La Rochelle ».

En 1973, il échoue au concours d'entrée de l'Institut des hautes études cinématographiques et à celui du Conservatoire. C'est au travers de l'écriture qu'il décide alors d'exprimer sa passion pour l'image : les revues *Combat*, *Had*, *20 ans* et *Les Nouvelles littéraires* ouvrent leurs colonnes à ses critiques sur le cinéma, la photographie, mais aussi sur le théâtre et la mode.

Son style neuf, l'acuité de ses analyses sont remarqués par Yvonne Baby, qui dirige alors le service culture du *Monde*. En 1977, il entame une collaboration avec ce journal ~~*Le Monde*~~ qui publiera ses chroniques sur l'actualité photographique et culturelle jusqu'en 1985.

C'est en 1977 également, qu'est publié son premier roman, *La Mort propagande*, aux éditions Régine Desforges. Écrivain précoce, il est très vite remarqué par la critique et suivi par un noyau de lecteurs qui saluent son audace et sa férocité.

Son travail photographique débute, quant à lui, en 1978 : il réalise une série de photographies, *Les Coulisses du musée Grévin* et commence à photographier ses grand-tantes, Suzanne et Louise, qui tiennent une place importante dans son univers familial. Ses clichés sont exposés en 1979 à la Remise du Parc, puis en 1980 à la galerie Agathe Gaillard. Il publie, la même année, son roman-photo, *Suzanne et Louise*, aux éditions Hallier.

Au début des années 1980, il renoue avec sa première passion, le cinéma, et travaille avec Patrice Chéreau, rencontré quelques années plus tôt lorsqu'il aspirait encore à une carrière de comédien. Ils écrivent ensemble *L'Homme blessé* qui obtient le César du meilleur scénario original en 1984.

Parallèlement, les expositions de ses photographies se succèdent, en France et à l'étranger, ainsi que la parution de ses romans. La villa Médicis l'accueille comme pensionnaire en 1987, lui permettant de consacrer deux pleines années à son travail d'écrivain et de photographe.

Après plusieurs livres au succès d'estime, il atteint la notoriété en 1990 en révélant sa séropositivité dans *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*. Ce roman sera le premier d'une trilogie, composée également du *Protocole compassionnel* et de *L'Homme au chapeau rouge*.

Le développement de la maladie d'Hervé Guibert, son aggravation, deviennent la matière de tout son travail artistique, alors même que le sida lui retire ses forces irrémédiablement. Son documentaire, *la pudeur et l'impudeur*, chronique de sa fin de vie qu'il termine juste quelques jours avant sa mort, sera diffusé à la télévision le 30 janvier 1992. Et ce témoignage difficile aura un effet indéniable sur la prise de conscience du public des conséquences de l'épidémie VIH en France.

A son décès, le 27 décembre 1991, Hervé Guibert est salué comme le jeune écrivain libre et flamboyant que son livre, *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, venait de rendre célèbre. Hervé Guibert laisse également une œuvre de photographe reconnu.

Il est aujourd'hui indiscutable, trente ans après sa mort, qu'Hervé Guibert n'était évidemment pas juste un jeune auteur à la mode d'un temps cruel mais un écrivain majeur de la fin du 20^e siècle, dont l'œuvre est lue et appréciée largement.

Il est proposé de rendre hommage à Hervé Guibert au 150 rue Raymond Losserand à Paris 14^e dont le texte est le suivant :

« HERVÉ GUIBERT

1955-1991

ÉCRIVAIN PHOTOGRAPHE

A VÉCU DANS CET IMMEUBLE

LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES DE SA VIE »

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2021 DAC 508 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Hervé Guibert au 150 rue Raymond Losserand à Paris 14e

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Hervé Guibert au 150 rue Raymond Losserand à Paris 14e ;

Vu l'avis du conseil du 14e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice, au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Hervé Guibert au 150 rue Raymond Losserand à Paris 14e .

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Hervé Guibert 1955-1991 écrivain photographe a vécu dans cet immeuble les deux dernières années de sa vie.»

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2021 et suivants.

